Partenariat entre l'ONEMA et EDF

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
February 2011

L'ONEMA et EDF signent un partenariat pour la protection et la restauration des milieux aquatiques

Le 4 fÃ©vrier, un accord-cadre d'une durÃ©e de quatre ans signÃ© entre l'ONEMA et EDF va permettre aux deux organismes d'engager des actions communes visant Ã optimiser la compatibilitÃ© de la production Ã©lectrique avec la protection et la restauration des cours d'eau et des milieux aquatiques. L'accord cadre couvre neuf thÃ©matiques principales ; il est complÃ©tÃ© d'un volet spÃ©cifique recherche et dÃ©veloppement.

Quatre grands axes structurent ce partenariat : 1. la recherche et le dÃ©veloppement ; 2. l'Ã©change de donnÃ©es relatives Ã la qualitÃ© et Ã la quantitÃ© d'eau qui intÃ©greront le systÃ¨me d'information sur l'eau (SIE) ; 3. la formation croisÃ©e des Ã©quipes des deux entitÃ©s aux milieux aquatiques et aux problÃ©matiques de l'hydroÃ©lectricitÃ© ; 4. l'organisation rÃ©guliÃ¨re de revues conjointes permettant d'amÃ©liorer l'insertion environnementale des installations hydroÃ©lectriques.
L'accord cadre couvre ainsi neuf thÃ©matiques principales, de la gestion de la ressource en eau Ã la gestion des espÃ¨ces aquatiques, en passant par la dynamique des riviÃ¨res et les aspects socioÃ©conomiques.

Cet accord-cadre est complÃ©tÃ© d'un accord spÃ©cifique Recherche et DÃ©veloppement. Celui-ci, dans la logique naturelle d'un partenariat construit depuis 2008 entre les deux Ã©tablissements, vise notamment des actions communes de R&D dans le domaine de la "rÃ©ponse des Ã©cosystÃ¨mes aquatiques Ã la prÃ©sence et aux modes d'exploitation des ouvrages de production d'Ã©lectricitÃ©".
Certains thÃ¨mes sont dans la continuitÃ© de travaux dÃ©jÃ menÃ©s ou en cours de finalisation (impact des dÃ©bits sur les communautÃ©s biologiques, enjeux des dÃ©bits rÃ©servÃ©s, gestion des Ã©clusÃ©es, incidence de l'entrave Ã la continuitÃ© Ã©cologique sur les communautÃ©s biologiques). D'autres axes Ã©mergents sont Ã©galement pris en compte comme le transport des sÃ©diments, les Ã©volutions de la tempÃ©rature de l'eau et leurs impacts sur les espÃ¨ces, ou encore les contraintes de gestion des ouvrages producteurs d'Ã©nergie. Cet accord en matiÃ¨re de recherche et dÃ©veloppement s'inscrit dans la continuitÃ© de celui dÃ©jÃ signÃ© entre l'ONEMA, l'ADEME et les producteurs d'Ã©nergie hydroÃ©lectrique au premier rang desquels figurait EDF. Il portait sur l'ensemble des Ã©tudes et des recherches communes Ã mener pour la "sauvegarde des populations d'anguilles dans les riviÃ¨res franÃ§aises et europÃ©ennes", dont les rÃ©sultats seront communiquÃ©s fin 2011.

EDF, premierÂ hydroÃ©lectricien de l'Union EuropÃ©enne, s'engage Ã rechercher et mettre en œuvre les meilleures faÃ§ons de concilier la production Ã©lectrique et la protection des milieux naturels, en cohÃ©rence avec ses divers engagements, telle que la Convention pour le dÃ©veloppement d'une hydroÃ©lectricitÃ© durable en cohÃ©rence avec la restauration des milieux aquatiques. ParallÃ¨lement, l'ONEMA soutient au niveau national des actions destinÃ©es Ã favoriser une gestion globale, durable et Ã©quilibrÃ©e de la ressource en eau et des Ã©cosystÃ¨mes aquatiques.

ONEMA - EDF 04-02-2011